

CORONAVIRUS: LA CHAÎNE DU BONHEUR OUVRE UN COMPTE ET APPELLE À LA SOLIDARITÉ

La pandémie de coronavirus et les mesures de protection prises par la Confédération et les cantons dans ce contexte ont d'immenses conséquences. Elles n'affectent pas seulement la vie sociale. De nombreuses personnes vont se retrouver en situation précaire ou le sont déjà. C'est pourquoi la Chaîne du Bonheur lance un appel aux dons, avec le soutien de la SSR. Les fonds collectés permettront de financer une aide immédiate et une aide sociale dans les cas où l'aide de l'Etat ne suffit pas. Les dons peuvent être versés dès à présent en ligne sur www.bonheur.ch ou par e-banking sur le compte postal 10-15000-6, mention « Coronavirus ». Parallèlement, la Chaîne du Bonheur soutient activement la diffusion des mesures de protection décidées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour que tout un chacun se montre solidaire envers les plus fragiles de notre société. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons surmonter cette crise.

La Chaîne du Bonheur mobilise la solidarité du pays dans les cas de catastrophes et apporte son soutien là où l'état ne peut pas aider. Au cours de son histoire, la Fondation n'a que très rarement dû intervenir dans des situations d'urgence sociale en Suisse causées par une crise économique. « Depuis 20 ans que je travaille à la Chaîne du Bonheur, jamais je n'ai connu une crise économique et sociale d'une telle ampleur en Suisse, ce qui donne toutes les raisons à notre fondation de lancer cet appel à la solidarité pour les plus vulnérables de notre pays. Chacun peut faire une différence », déclare Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe Chaîne du Bonheur.

Dans le cas présent, la Confédération et les cantons ont annoncé qu'ils mettaient à disposition les moyens nécessaires pour atténuer les conséquences économiques de cette crise. Il y aura toutefois des personnes qui passeront à travers les mailles du filet social. L'objectif de cette collecte est de pouvoir fournir une aide immédiate. Nous allons venir en aide aux personnes âgées ou handicapées qui sont malades, qui vivent en isolation et qui sont dépendantes d'une aide extérieure et aux personnes victimes de violence familiale. Nous allons également soutenir les personnes sans-abri qui se trouvent démunies, ainsi que celles qui vivent dans des structures d'hébergement (migrants, enfants placés, malades), ainsi que les personnes et familles qui sont gravement touchées par les conséquences économiques, sociales et sanitaires de la pandémie.

Une aide subsidiaire

La Chaîne du Bonheur est en contact avec plusieurs organisations pour la mise en œuvre de l'aide immédiate, en particulier Caritas Suisse et ses organisations régionales, la Croix-Rouge suisse et ses associations cantonales, les associations régionales de l'OSEO et les organisations cantonales et intercantonales de Pro Senectute.

Les demandes d'aide devront être adressées directement à ces organisations, qui sont mieux équipées pour accueillir ces requêtes et peuvent distribuer de l'aide immédiatement. La Chaîne du Bonheur évalue également la possibilité d'offrir un soutien aux banques alimentaires dans le pays. Dans un deuxième temps, il est prévu de venir en aide à d'autres organisations en Suisse.





Les projets soutenus devront dans tous les cas être subsidiaires à l'action publique. Une commission d'experts sera constituée par la fondation pour statuer sur les demandes de financement. Comme pour d'autres collectes de la Chaîne du Bonheur, cette commission s'appuiera sur des lignes directrices très précises pour décider des projets et actions qui seront soutenus.

Collecte nationale sans central téléphonique

Les dons peuvent être versés immédiatement en ligne sur www.bonheur.ch ou par e-banking sur le compte postal 10-15000-6 avec la mention « Coronavirus ». Contrairement aux collectes traditionnelles de la Chaîne du Bonheur et pour des raisons logistiques et sanitaires, aucun central téléphonique ne sera mis en place pour collecter les promesses de dons.

Appel commun à la solidarité avec l'OFSP

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : parallèlement au lancement de sa collecte de dons nationale, la Chaîne du Bonheur appelle à la solidarité avec les plus fragiles. Elle communique activement sur tous ses canaux les mesures de protection décidées par l'OFSP afin de stopper la pandémie, notamment les règles de distance sociale.

Contact:

Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe Chaîne du Bonheur 079 276 21 20, baudlavigne@bonheur.ch

La Chaîne du Bonheur fédère la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu'en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l'étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d'entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 26 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d'aide d'urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d'intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 1,8 milliard de francs de dons. Plus d'infos sur www.bonheur.ch ou sur medias.bonheur.ch.

